

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 5 avril 2022</b></p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p><b>Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries Québec</b> </p> <p>CÉ 21-22 /</p>	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE L'ENVOL</b></p> <p>Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le 5 avril 2022 à 18 h 30 avec l'application TEAMS.</p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTES</b></p> <p>Derhem-Gosselin Tamima, parent  Duchesneau, Pierre-Luc, parent  Landry, Martin parent  Leclerc Karine, parent  Chalifour Guylaine, enseignante  Ducas Annie, enseignante  Leblanc Chantal, éducatrice en service de garde classe principale  Rancourt Catherine, représentante du personnel professionnel  Vallée Caroline, représentante du personnel de soutien</p> <p><b>ÉTAIENT ABSENTES</b></p> <p>Ducharme Tanya, parent  Bourret Joanie, parent</p> <p><b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b></p> <p>Marie-Christine Gagnon, directrice, Monsieur Pierre Brassard et Denis Delorme</p> <p style="text-align: right;"><i>Julie Houle agit en qualité de secrétaire de la séance</i></p> <p><b>4.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</b></p> <p>M<sup>me</sup> Marie-Christine Gagnon, directrice, souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum requis par la loi est atteint.</p> <p><b>4.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 avril 2022</b></p> <p>Il est proposé par M. Pierre-Luc Duchesneau et résolu que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 5 avril 2022</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
N° de la résolution ou annotation	<p><b>4.3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2022</b></p> <p>Il est proposé par M<sup>me</sup> Tamima Derhem-Gosselin de reporter le procès-verbal du 17 février 2022 lors de la prochaine réunion.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>4.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2021</b></p> <p>N/A.</p> <p><b>4.5 QUESTION DU PUBLIC</b></p> <p>Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.</p> <p><b>POINTS D'INFORMATION</b></p> <p><b>4.6 PRÉSENTATION DE LA FONDATION REVHVI</b></p> <p>M. Pierre Brassard, ancien psychologue de l'Envol présente la fondation REVHVI. Essentiellement, la fondation sert aux élèves de l'école ou aux anciens élèves de l'école. Mme Marie-Christine Gagnon explique que l'objectif est de faire revivre la fondation qui date de 1988. Messieurs Denis Delorme et Pierre Brassard sont les deux derniers membres de cette fondation d'où l'objectif de seoir de réactiver et relancer cette cause. Présentement, il n'y a pas beaucoup de publicité, il faudrait mettre a jour.</p> <p>A chaque année, la fondation finançait le bal de fin d'année et d'autres activités. Mme Guylaine Chalifour propose ses services informatiques pour mettre à jour le dépliant de la fondation.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 5 avril 2022</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
N° de la résolution ou annotation	<p><b>4.7 RÉSOLUTION COLLECTE INFO – MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES</b></p> <p>Mme Marie-Christine Gagnon présente et explique les sommes allouées aux budgets de l'école ainsi que les sommes engagées et celles qui ne le sont pas. Mme Marie-Christine Gagnon explique que les chiffres présentés dans le rapport mensuel de février sont maintenant ajustés. Présentation du rapport mensuel au 31 mars 2022.</p> <p>Changement de portatifs à l'école depuis lundi le 4 avril dernier. Il faut revoir le modèle de l'organisation scolaire pour l'Envol avec la haute direction ainsi que le plan d'effectif pour l'an prochain.</p> <p>Le modèle de financement pour l'Envol n'est pas le même que les autres écoles parce que les ratios dépendent des profils d'élèves et des structures de l'école.</p> <p><b>4.8 SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b></p> <p>Il y a deux rencontres avec la ville, des rencontres très fructueuses. Il va y avoir une signalisation lumineuse avec un 40 km sur un panneau lumineux. Le fait d'avoir ce panneau lumineux aura d'excellent impacte sur la sécurité des enfants. Le stationnement dans la rue du côté nord sera interdit. Il y a un projet du côté Est de l'école, où il y a les containers, il pourrait y avoir un débarcadère pour les autobus. On regarde avec la ville pour subventionner le déplacement des bacs. C'est un projet qui n'est pas à court terme.</p> <p><b>4.9 ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES</b></p> <p>Mme Marie-Christine Gagnon explique qu'il est extrêmement difficile de trouver des transports scolaires parce qu'il y a pénurie de chauffeur. Elle présente le tableau des sorties possibles pour chaque groupe-classe. Les sorties de la classe de l'enseignante Mme Lancy, n'étant pas présentées dans le tableau, Mme Annie Ducas demande de les inclure.</p> <p>Il est Proposé par Pierre-Luc Duchesneau et appuyé par Mme Karine Leclerc d'accepter les sorties éducatives.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal  du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  de l'école spécialisée de l'Envol  5 avril 2022</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
N° de la résolution ou annotation	<p><b>4.10 INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE</b>  Aucune information</p> <p><b>4.11 INFORMATIONS DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSS DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES</b>  N/A</p> <p><b>4.12 INFORMATIONS DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE</b>  Mme Leblanc précise qu'il n'y a rien de nouveau pour l'instant</p> <p><b>4.13 DE LA DIRECTION</b>  Mme Marie-Christine Gagnon n'a rien à ajouter.</p> <p><b>4.14 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b>  Aucune question n'est soulevée.</p> <p><b>4.15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b>  Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M.Pierre-Luc Duchesneau et résolu que la séance soit levée, à 19h40.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Présidente <span style="margin-left: 200px;">Secrétaire</span></p>

